

**Convocation à l'Assemblée générale de l'AAPPMA :
Le Brochet Boïen**

Mesdames, Messieurs les membres actifs de l'Association Agréée de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique « Le Brochet Boïen »

Des élections doivent être organisées afin de désigner les membres dirigeants de l'AAPPMA pour le mandat 2027/2031.

A cette occasion, les membres actifs de l'Association Agréée pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique « Le Brochet Boïen »

Sont convoqués en assemblée générale

Le samedi 31 / 10 / 2026, à 9 heures 30

Lieu : Biganos, Salle partagée derrière le centre culturel, Rue Pierre de Coubertin

Ordre du jour :

- 1) Élection des membres du conseil d'administration pour la période 2027-2031
- 2) Élection des délégués à l'Assemblée Générale de la Fédération Départementale de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique de la Gironde
- 3) Désignation du (des) candidat(s) éventuel(s) au Conseil d'Administration de la Fédération Départementale de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique de la Gironde
- 4) Questions et informations diverses.

Nous rappelons qu'il est obligatoire que vous ayez votre carte de pêche sur vous ce jour-là pour pouvoir voter.

Tout membre actif ayant acquitté la carte de pêche en 2025 et en 2026 peut se présenter au Conseil d'Administration de l'AAPPMA.

Si vous souhaitez vous présenter à un des trois premiers points de l'ordre du jour, nous vous demandons de bien vouloir vous rapprocher du Président de l'AAPPMA afin qu'il puisse enregistrer votre candidature par mail à lebrochetboien@free.fr ou par téléphone au 06 61 74 57 21

A noter que les candidatures peuvent se faire jusqu'au moment du vote.

Dans l'attente de vous y rencontrer, veuillez agréer, chers membres actifs, l'expression de nos salutations distinguées.

Fait à Biganos , le 15 Octobre 2026

Le Président,
LALANNE Jean-Paul

Le Secrétaire,
LONGUET Pierre.